

bas et leurs habits. En cela, le pieux fondateur ne demandait de ses frères que ce qui se pratique dans presque tous les ordres religieux, où chacun est chargé du soin de son trousseau, et doit le tenir propre et le réparer au besoin. Plusieurs saints évêques, pris dans le cloître, ont continué toute leur vie la pratique de cet acte de pauvreté et d'humilité. En voici un exemple bien propre à édifier les frères. Saint Thomas de Villeneuve, de l'ordre des Ermites de saint Augustin, lorsqu'il fut nommé à l'archevêché de Valence, en Espagne, ne voulut jamais souffrir que l'on fit aucune dépense pour augmenter son humble trousseau de religieux. Le seul achat qu'il se permit de faire consista uniquement en une certaine quantité d'aiguilles et de fil, une paire de ciseaux, un dé à coudre et tout ce qui était nécessaire pour réparer ses vêtements, à mesure que le besoin s'en faisait sentir. Mais il prit soin de se procurer tous ces objets par une voie détournée et comme en cachette ; il les plaça dans une cassette fermant à clef qui contenait aussi ses instruments de pénitence. Cette cassette était retirée dans une cellule étroite, dépourvue de tout ornement, que le prélat choisit et préféra à tout autre appartement. C'était dans cette cellule qu'il se retirait pour vaquer à la prière et à la pratique de la mortification ; c'était là aussi qu'il rapiécail de ses propres mains son linge et ses vêtements usés.

Ce fidèle observateur de la pauvreté évangélique trouvait un plaisir indicible dans cet humble travail ; mais quand il s'y livrait il prenait les plus grandes précautions pour n'être pas aperçu : il craignait de paraître se singulariser ou de donner lieu à une fausse délicatesse de s'offenser. C'était en partie pour cette raison qu'il avait interdit à toutes les personnes de sa maison l'entrée de cette cellule, dont il avait seul la clef et qu'il tenait exactement fermée. Mais un jour, ayant oublié par distraction de fermer la porte de son cabinet après y être entré, il y fut surpris par un ecclésiastique de ses plus familiers amis. Celui-ci, ayant une affaire pressante



MONSIEUR MAZELIER (page 191).

à communiquer à l'archevêque, va droit à sa cellule et y entre sans avertir. Le saint archevêque rapiécail en ce moment un caleçon. Le chanoine s'arrête de surprise et dit au prélat avec émotion : « Comment ! Sa Seigneurie s'occupe à de pareilles choses ! cela est indigne de son caractère. Pour un réal le premier tailleur venu lui ferait ce raccommodage ; je ne souffrirai pas qu'elle continue. » En même temps, il s'approche et ôte le caleçon des mains de l'archevêque. « Un instant, dit celui-ci en souriant ; laissez-moi continuer mon travail » ; puis, prenant un air sérieux, Thomas ajouta : « Je suis évêque, sans doute ; mais je suis aussi religieux, et, en cette dernière qualité, mon devoir est de pratiquer la pauvreté pour l'amour de la pauvreté même. Je suis pasteur, et sous ce rapport il me convient encore de pratiquer la pauvreté pour l'amour des pauvres qui sont si nombreux dans mon troupeau. Vous voyez donc que j'ai deux bonnes raisons pour agir comme je fais, sans compter le plaisir que je trouve dans cette occupation. Vous ajoutez que j'aurais pu faire raccommoder ce caleçon pour un réal ; je le sais comme vous, mais j'ai pensé qu'en faisant moi-même ce rapiécage je pourrai donner demain à manger à un pauvre avec ce réal que j'aurai gagné. » C'est ainsi qu'agissent et que parlent les saints.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer encore un trait du même genre, d'autant plus propre à nous édifier et à nous servir d'exemple que son auteur nous est plus cher et nous touche de plus près. Le Révérend Père Colin, supérieur général, se trouvant dans une de nos maisons de noviciat, et ses habits ayant besoin de quelques réparations, il va trouver le frère tailleur, lui demande des aiguilles, un dé, du fil et quelques morceaux de drap. Le frère, qui vit bien de quoi il s'agissait, s'offrit à faire lui-même le raccommodage et il supplia avec instance le bon Père de le lui permettre. — Non, répondit-il, il suffit que vous me donniez ce que je vous demande ; je ferai le reste, car je suis habitué à ces sortes de choses. »

Toutes les prières du frère furent inutiles, et il fallut céder. Le vénérable Père s'enferma dans sa chambre et rapiéça lui-même ses vêtements qui étaient tout usés. Le Père Champagnat a fait plusieurs fois la même chose dans de semblables occasions. Après de pareils exemples, quel est le frère qui se croira humilié de rapiécer ses vêtements et refusera de prendre soin de son trousseau ? Ceux qui ont véritablement l'esprit de leur état se feront un devoir de marcher sur les traces de ces hommes vénérables qui sont nos pères et nos modèles.

L'amour que notre pieux fondateur avait pour la pauvreté lui faisait prendre les plus grandes précautions pour la conserver parmi les frères. De là, ces règles si sages qu'il nous a laissées sur ce sujet, et à l'observance desquelles il a tant tenu toute sa vie. Chaque année, à la retraite, il s'assurait par lui-même si aucun frère n'avait rien en propre ; et il se faisait apporter tous les petits objets que l'on s'était procurés sans permission, ainsi que ceux qui n'étaient pas d'une nécessité reconnue ou qui, par leur qualité, s'écartaient de l'esprit de la règle : tels que tabatières, livres reliés trop élégamment, portefeuilles et canifs de prix trop élevés, livres de sciences, instruments de dessin, etc. Il n'était pas moins exact à réprimer les abus qui auraient pu s'introduire dans les établissements ; et dès qu'il lui venait que les frères d'une maison s'écartaient, même en choses légères ou par circonstance, de l'esprit de simplicité et de pauvreté, il n'avait rien de plus pressé que d'y mettre ordre ; il ne craignait pas, s'il en était besoin, de faire pour cela de longs voyages à pied. Quelqu'un lui ayant dit qu'il devait y avoir dans un poste, à l'occasion d'une réunion de frères, un dîner un peu extraordinaire, et où les règles de la simplicité religieuse risquaient de n'être pas assez gardées, il s'y rendit le jour même de la réunion, et après avoir donné une sévère réprimande au frère directeur et lui avoir enjoint de faire servir le dîner selon la règle, il se mit à table avec les frères sans faire compte de rien ; et pendant

tout le repas il se montra plein de bonté et chercha à égayer tout le monde. Une autre fois, on lui rapporta que le frère directeur d'un établissement avait acheté une belle vaisselle. Il fit tout exprès la visite de ce poste pour savoir ce qu'il en était. En arrivant, il alla droit au buffet où il savait que la vaisselle devait être, et n'y ayant trouvé que des choses fort ordinaires et très simples : « Est-ce là, dit-il au frère directeur, tout ce que vous avez en objets de ce genre ? — Oui, mon Père, lui répondit ce dernier. — Je suis bien aise qu'on se soit trompé. On m'avait dit que votre vaisselle n'était pas selon l'esprit de pauvreté et de simplicité qui convient à des frères. Je saurai maintenant que répondre à ceux qui vous blâment ; mais ces bruits, tout faux qu'ils sont, doivent vous faire comprendre combien il est nécessaire que vous, qui êtes un des anciens, donniez le bon exemple ; car tout ce que vous faites a du retentissement et ne peut manquer de faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, selon que vous vous conduirez. »

Une personne se trouvant dans le besoin, vint offrir une culotte de soie à un frère directeur, et le supplia avec tant d'instances de l'acheter pour lui rendre service, que le pauvre frère succomba à la tentation, et paya cinq francs cet objet qui en valait beaucoup plus. Pendant la retraite, le Père Champagnat, qui fut instruit de cette acquisition contraire à la règle, fit appeler le frère, et après lui avoir adressé une réprimande qui l'atterra, lui défendit de porter la culotte. Comme le frère cherchait à s'excuser sur la violence qu'on lui avait faite et sur la modicité du prix : « Mon ami, lui répliqua le Père, je vais vous prouver que vous avez cru que vous faisiez mal et que vous avez agi contre votre conscience. Dites-moi, avez-vous apporté ici cette culotte ? En avez-vous marqué l'achat dans votre livre de comptes ? » Le frère ayant été forcé d'avouer qu'il n'avait fait ni l'un ni l'autre, le Père ajouta : « Ce sont là deux preuves que vous avez compris que vous faisiez mal ; vous ne cachez pas les dépenses qui sont

autorisées par la règle. Un bon religieux ne se permet jamais d'acheter ce qu'il n'oserait écrire sur son livre de comptes et ce qu'il ne peut produire aux yeux de ses supérieurs sans être blâmé. » La chose en demeura là pour le moment ; mais peu de jours après la rentrée des classes, et dès que le bon Père fut libre, il fit la visite de l'établissement où le fait s'était passé ; et il ne fut pas plutôt dans la maison qu'il demanda à voir le mobilier. « Ouvrez, dit-il au frère directeur, votre armoire. » Il ne fut pas longtemps sans y trouver ce qu'il cherchait. Prenant d'une main la culotte de soie, et la tenant écartée de lui comme s'il avait craint qu'elle ne le souillât en la touchant : « Suivez-moi, » dit-il ; et s'étant rendu dans la cuisine, auprès du poêle, il la jeta dans le feu en répétant par deux fois : « Ceci n'est bon qu'à brûler. » Puis il ajouta d'un ton sévère : « Que jamais de pareilles choses n'entrent chez nous ! Un Petit-Frère de Marie ne doit pas toucher la soie, ni rien avoir de ce qui est de luxe dans son établissement. »

Ce n'était pas seulement sur la personne des frères qu'il voulait voir régner la pauvreté, mais encore dans tout ce qui est à leur usage, comme le logement, l'ameublement des appartements et le mobilier. A son avis, la propreté et la simplicité doivent être les seuls ornements des maisons religieuses. D'après ce principe, il ne voulait ni tapisserie, ni tableaux de prix, ni aucun objet de pur ornement. Se trouvant un jour dans une communauté où toutes les chambres étaient tapissées, il en témoigna sans détour son mécontentement et son déplaisir. La congrégation, lui fit-on observer, n'est pas dans l'usage de faire tapisser ses appartements ; mais cette maison lui ayant été donnée telle que vous la voyez, on n'a pas jugé à propos d'enlever ces tapisseries. « Si cette maison m'appartenait, répliqua le Père Champagnat, avant la nuit j'aurais fait passer un blanc de chaux sur tous ces murs. »

Enfin, notre pieux fondateur regardait la pauvreté comme une chose nécessaire au but de l'institut. « Mes amis, nous

rappelait-il souvent, souvenons-nous du but que nous nous sommes proposé en fondant cette congrégation, qui est de répandre le bienfait de l'instruction chrétienne dans les paroisses pauvres, et conséquemment de n'exiger qu'un traitement très modique. Or, si nous nous écartons de l'esprit de pauvreté, si nous voulons vivre à l'aise et nous procurer toutes les commodités de la vie, notre traitement ne suffira pas ; nous serons obligés d'en élever le chiffre, et la plupart des communes ne pouvant pas nous l'assurer faute de ressources, nous deviendrons inutiles. Par notre profession de religieux, et par le but que nous nous sommes proposé, nous sommes donc obligés de pratiquer la pauvreté, de nous contenter du simple nécessaire, d'éviter avec le plus grand soin, non seulement le luxe et le superflu, mais encore tout ce qui ressentirait l'aisance, la mondanité, tout ce qui blesserait la simplicité et la modestie dont l'institut fait profession. »

Comme nous l'avons déjà fait observer plusieurs fois, le Père Champagnat confirmait toujours ses instructions par ses exemples, et il ne demandait rien à ses frères qu'il ne le pratiquât le premier. Ainsi, par esprit de pauvreté, il faisait presque tous ses voyages à pied ; s'il était forcé de prendre les voitures publiques, il se contentait des dernières places.

Pendant son séjour à Paris, comme ses nombreuses courses le fatiguaient beaucoup, un ecclésiastique de ses amis lui représenta qu'il pourrait facilement trouver des omnibus qui le transporterait, à peu de frais, dans les divers quartiers où l'appelaient ses affaires. « Je ne suis pas embarrassé pour trouver des omnibus, répliqua le Père, les rues en sont pleines ; mais on n'est pas religieux pour se faire traîner comme des seigneurs. Si le vœu de pauvreté ne nous coûtait rien, il n'aurait pour nous aucun mérite. Il est vrai que les voitures ne sont pas chères ; néanmoins plusieurs petites sommes finissent par en faire une grande. Dans une communauté où l'on est nombreux, si chacun se permet ses petites fantaisies, sous prétexte que ce sont des bagatelles, à la fin de l'année,

toutes ces petites dépenses réunies forment une somme considérable, avec laquelle on pourrait recevoir plusieurs postulants. »

Un frère, à qui il faisait une réprimande pour quelques dépenses qui n'étaient pas nécessaires, lui ayant répondu pour s'excuser que c'était peu de chose : « N'appellez pas peu de chose, lui répliqua le Père, ce qui vous fait pratiquer le vœu de pauvreté et vous conserve dans l'esprit de votre état. En raisonnant et en agissant comme vous faites, le vœu de pauvreté ne coûterait rien. Or, si vos vœux ne vous coûtent pas des sacrifices journaliers, tenez pour certain que vous ne les observez pas, et que vous en porterez devant Dieu la promesse sans l'avoir accomplie. C'est se faire illusion que de s'imaginer être à son devoir par là même que l'on ne manque pas à ses vœux en matière grave. Ne pas transgresser ses vœux, et les accomplir comme il convient à un bon religieux, sont deux choses bien différentes. Ainsi, pour ne pas transgresser le vœu de pauvreté, il suffit que vous vous absteniez de tout acte de propriété prohibé par votre règle, comme d'acheter, de vendre, de donner, de prêter, de posséder une chose en votre propre nom ; mais, pour accomplir tout votre vœu, pour avoir le mérite de la pauvreté, il est nécessaire que vous vous conduisiez et que vous viviez selon l'esprit de votre état, c'est-à-dire que vous vous contentiez pour la nourriture, pour l'habillement et pour tous vos besoins, de ce qui vous est permis et accordé par la règle. Pour tout dire en un mot, le frère qui vit selon la règle vit selon ses vœux ; plus il s'écarte de la règle, plus il s'éloigne en même temps de la perfection de ses vœux. »

Notre pieux fondateur regardait l'esprit de communauté et l'esprit de pauvreté comme une chose fondamentale, et il ne voulait pas qu'aucun frère, soit qu'il eût fait profession, soit qu'il ne fût que simple novice, s'appropriât la moindre chose. Il entendait que la règle fût la même pour tous, que les sujets, dès qu'ils étaient reçus dans la communauté, se dé-

pouillassent de tout ce qu'ils avaient de contraire aux usages de l'Institut, et ne gardassent ni argent ni aucun objet défendu par la règle. Un jour le frère économe, trouvant dans le bureau d'un jeune frère quelques livres qu'il avait pris à la chapelle ou ailleurs sans permission, avec quatre ou cinq francs qu'il retenait sans qu'on le sût et contrairement à la règle, porta le tout au Père Champagnat, qui parut extrêmement peiné de cette conduite. Il envoya aussitôt chercher le frère, et après lui avoir fait une sévère réprimande, il lui ordonna de quitter à l'heure même la maison, ajoutant qu'il n'était pas fait pour la vie religieuse, puisqu'il se conduisait ainsi.

Terminons par un trait plus consolant, et qui nous montrera jusqu'à quelle perfection notre pieux fondateur a porté la pratique de la pauvreté. C'était deux ou trois jours avant sa mort : M. Janvier, curé de Saint-Julien-en-Jarret, son ami intime, étant venu le voir, le pria, après s'être entretenu quelque temps avec lui, de lui donner, comme gage de son affection et de la sainte amitié qui les avait unis pendant leur vie, un petit crucifix en bois qui était sur son prie-Dieu. « Je vous accorderais volontiers ce que vous me demandez, lui répondit le Père Champagnat ; mais j'ai fait vœu de pauvreté, je n'ai rien à moi et je ne puis disposer de rien. Ce que je puis vous promettre, c'est de demander au Père supérieur général la permission de vous remettre ce petit objet, et j'ai la confiance que cette permission ne me sera pas refusée. » Il la demanda, il l'obtint en effet, et le petit crucifix fut remis à M. Janvier. Heureux les Petits-Frères de Marie si, dociles aux instructions de leur vénéré Père et fidèles à imiter ses exemples, ils conservent toujours l'esprit de pauvreté et de simplicité qu'il leur a laissé comme le plus précieux héritage !